

Arrêté du 17 mai 2024

fixant la composition de la commission de sélection du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés au sein de la préfecture des Yvelines ouvert au titre de l'année 2024

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté du 19 février 2024 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2024 au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2024 fixant les conditions d'organisation du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés au sein de la préfecture des Yvelines ouvert au titre de l'année 2024,

Arrête :

Article 1^{er}

La commission de sélection du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés au sein de la préfecture des Yvelines ouvert au titre de l'année 2024 est ainsi composée :

Madame Patricia FAUGERON, attachée d'administration de l'État ;

Madame Chris GAUGUET, secrétaire administrative de classe normale ;

Monsieur Thierry JOLY, ingénieur des systèmes d'information et de communication ;

Madame Fabienne LEGOUEST-ROGER, ingénieure des systèmes d'information et de communication ;

Madame Aurélie LE GOURRIÉREC, attachée principale d'administration de l'État ;

Monsieur Fabrice MOURET, attaché principal d'administration de l'État ;

Madame Corinne TACHEAU, attachée d'administration de l'État hors classe ;

Madame Elodie VIEIRA, secrétaire administrative de classe normale.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 mai 2024.

Pour le ministre et par délégation ,

Le chef du bureau du recrutement et de la
promotion professionnelle :



Christophe ANTONI